




Projet pédagogique particulier

Le projet pédagogique particulier (**PRÉ DEP ou PPP**) permet aux élèves de poursuivre leur parcours au secondaire en commençant tranquillement à explorer les différentes options de métiers qui pourraient les intéresser, et ce, en complétant le programme de la troisième secondaire dans les cours de base. Par l'entremise de cours axés sur l'exploration des différentes formations professionnelles offertes dans la région, les élèves, qui doivent avoir 15 ans au 30 septembre pour intégrer ce programme, pourront tranquillement apprendre à mieux connaître leurs intérêts professionnels. En plus des cours offerts, les élèves iront explorer dans un centre de formation professionnelle de la région un secteur d'activités comprenant différents métiers. Pendant 18 jours, les élèves vivront l'expérience de la formation professionnelle.

Avantages du programme


- Cours d'Exploration à la formation professionnelle qui permettra aux élèves de connaître les différents métiers spécialisés offerts dans les centres de formation professionnelle de la région et d'ailleurs. Ce cours aide les élèves à faire des choix éclairés pour le futur;
- Cours de Sensibilisation à l'entrepreneuriat qui permettra aux élèves de développer leur esprit entrepreneurial, c'est-à-dire une mentalité qui les conduira à prendre des initiatives, à relever des défis et à devenir acteur de leur propre avenir;
- Collaboration avec les Centres de formation professionnelle de la région (Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, Centre de formation professionnelle Vision-Avenir, Centre de formation professionnelle Compétences Outaouais).

Après son passage en **projet particulier de la 3^e secondaire** l'élève qui a complété le programme se voit face à quatre différents débouchés pour la poursuite de ses études au secondaire.



Le cheminement vers un diplôme d'études professionnelles (DEP)

L'élève doit avoir les acquis nécessaires demandés par le programme (soit les acquis de 3^e ou de 4^e




Le programme de formation générale aux adultes.

L'élève pourrait poursuivre son cheminement scolaire dans ce programme de manière à aller obtenir les acquis nécessaires pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou les prérequis pour un éventuel diplôme d'études professionnelles.



Le programme transition

L'élève pourrait poursuivre son cheminement au secondaire dans ce programme de manière à obtenir les acquis de la quatrième secondaire. Ce regroupement permet aux élèves de compléter toutes les matières à sanction de la quatrième secondaire dans des groupes à effectif réduit.



Le programme régulier de quatrième secondaire (DES)

L'élève doit avoir les acquis d'une troisième secondaire.